La Dépêche Meulsonne

Numéro 72 mai 2015

INFORMATIONS MUNICIPALES

Maisons Fleuries
Lauréats concours 2014

www.mairie-maron.fr

EDITORIAL

Le mois de mars est celui de la préparation des budgets qui engagent les dépenses communales pour l'année à venir. Ce budget est nécessaire à la gestion de la commune, au maintien des services publics et à la concrétisation des projets. Ce budget qui intègre les recettes et dépenses à venir doit nécessairement être en équilibre.

Cette année l'exercice a été rendu des plus difficiles pour toutes les collectivités. L'état vient de baisser de manière drastique ses dotations aux communes, mais nos dépenses elles ne diminuent pas : désengagement progressif du conseil général 54 devenu aujourd'hui conseil départemental, sur le transport méridien de la liaison scolaire Sexey – Maron, mise en place des nouveaux rythmes scolaires, …

Maron ne dispose malheureusement que de très faibles ressources propres. Tous ces éléments négatifs qu'il nous faut intégrer dans un budget d'habitude déjà très serré, nous ont contraints à prendre une décision difficile pour les contribuables : la hausse des taxes ménage.

Ces mesures permettront à Maron de ne pas régresser, de pouvoir continuer ses programmes d'investissements 2015, de ne pas laisser se dégrader son patrimoine. En l'occurrence permettre la création de deux appartements dans l'ancienne mairie du 2 rue de Toul, de changer en partie le sol d'une salle de classe, et parce qu'une mauvaise nouvelle n'arrive jamais seule la chaudière de l'école et de la citerne fioul qui est fissurée sont à remplacer, ce pour la somme de 42.000€.

Vous trouverez en page intérieure la répartition des dépenses et recettes sous forme de graphique.

Il me semblait nécessaire de vous fournir quelques explications sur l'augmentation des impôts communaux décidée par vos élus, eux-mêmes contribuables. Cette décision réfléchie et assumée a été votée par le conseil municipal à l'unanimité, parce que indispensable à l'équilibre de nos finances et à l'avenir de notre commune.

Le Maire,
Jean-Marie BUTIN

BUDGET PRIMITIF 2015

Section de Fonctionnement

Dépenses
(643 761€)

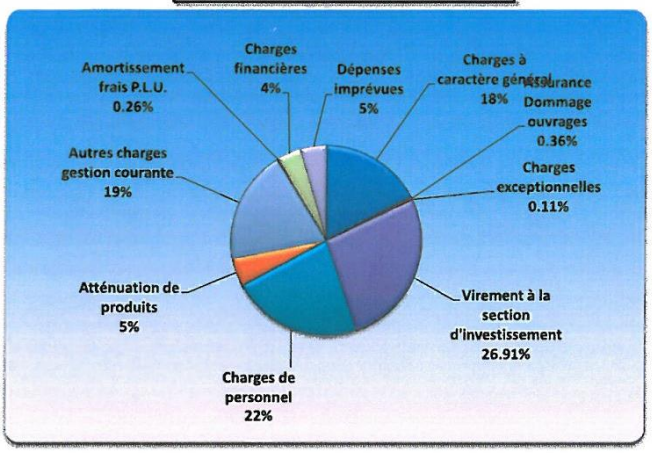

Recettes
(643 761€)

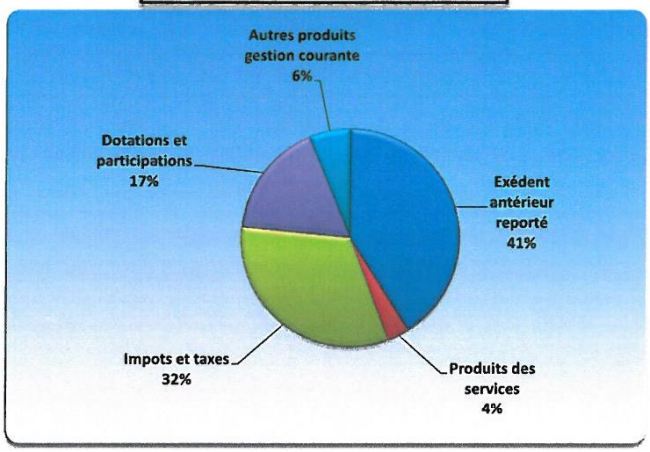

Section d'Investissement

Dépenses
(265 532€)

Déficit antérieur reporté	8 682 €
Emprunts	39 750 €
Dépenses imprévues	14 000 €
Immobilisations incorporelles	20 000 €
Immobilisations corporelles	5 500 €
Travaux en cours	175 600 €
Dépots et cautionnement reçus	2 000 €

Recettes
(265 532€)

Retour du FCTVA	60 000 €
Subventions d' Etat	9 800 €
Subventions C.G. et Autres	9 798 €
Virement de la section fonctionnement	173 226 €
Amortissement frais d'urbanisme P.L.U.	1 702 €
Affectation du résultat	8 682 €
Assurance Dommages Ouvrages	2 324 €

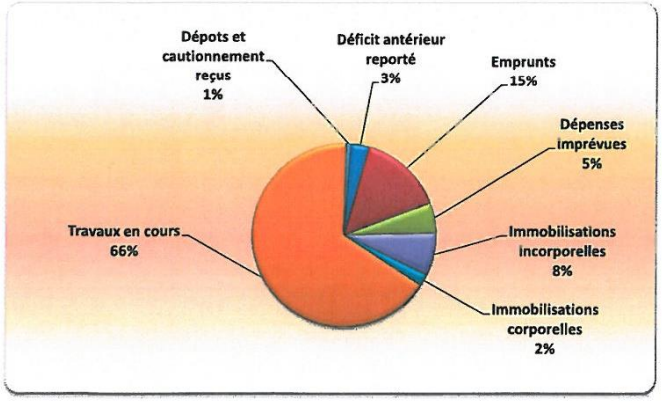

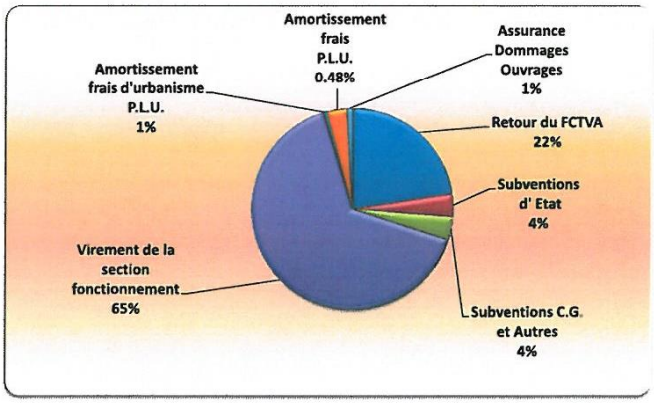

L'ASSOCIATION

Mets le Son

L'association Mets le Son regroupe 12 membres, pour la plupart, des jeunes de Maron, entre 17 et 20 ans. Elle a été créée en janvier 2015, dans le but d'être porteuse du Festival Lapalette.

LE FESTIVAL

LAPALETTE

LA NAISSANCE

Depuis maintenant 3 ans, le dernier weekend de juin est devenu un rituel. Au départ une soirée entre amis proches, jusque à l'année passée où 150 personnes ont participé. Ce dernier événement voulait suivre le principe « d'autogestion » : une scène, des micros, des instruments, un barbecue, des canapés, tout était à disposition du public.

LAPALETTE 2015

Pour cette année 2015, le projet est subventionné par la Mairie de Maron et la Communauté de Communes de Moselle et Madon. Aussi grâce à la participation de nombreux partenaires associatifs, ou privés, l'événement a pu prendre une certaine dimension. Pour des raisons de sécurité, le site doit être fermé par des barrières et une agence de gardiennage doit être présente. Ces précautions ont incité un nouveau positionnement, axé sur « l'éducation à l'autogestion ». Dans le cadre de cette éducation citoyenne, l'accueil jeune, un organisme qui regroupe des jeunes de toute la communauté de communes, est impliqué dans le projet. Sous la forme d'échanges, les ados des communes du Moselle et Madon, participeront à l'organisation du festival. Ils pourront aussi rencontrer les artistes, et apprendront auprès de nos partenaires plus expérimentés, à monter une scène, à créer du mobilier avec un cabinet d'architecture, une initiation au graff, et beaucoup d'autres activités leur seront proposées.

L'Organisation

L'ÉCHANGE
C'est sur l'idée d'échange que le Festival Lapalette 2015 a pu grandir. La moitié du matériel nécessaire à sa réalisation est mis à disposition par des entreprises, des associations et des citoyens locaux qui désiraient participer à l'événement.

Si des habitants de Maron ou des alentours souhaitent s'investir dans le projet, des réunions sont organisées tous les weekends à Maron. De plus, l'association est à la recherche de vieux canapés pour installer sur le site et de vieux T-shirts de couleur unie.
Contact: metsleson@gmail.com

LES PARTENAIRES

INSTITUTIONS

Mairie Maron

ASSOCIATIFS

Jardin Michel

PRIVÉS

MIKA PIZZA
AGR
NSB
DALTYS

CIVISME

Déchets abandonnés

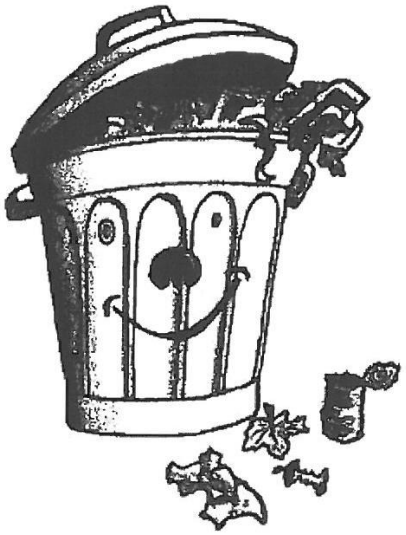

Durcissement des sanctions : s'agissant de l'abandon sauvage de déchets par des particuliers, le code pénal prévoit des contraventions de police dont les amendes peuvent aller de 38 à 1500 euros (R 610-5 et 632-1 632-6 632- 8 du code pénal).

Poubelles :

Les conteneurs poubelles ne doivent être sortis que la veille au soir à partir de 18h30 pour la collecte des déchets ménagers et rentrés avant 19h00 le jour de collecte.

Les bacs ne doivent être continuellement présent sur le trottoir : *un repérage des conteneurs lors de leur mise en place a été effectué par le service collecte des déchets de la CCMM, ce qui permettra de régler tous les litiges susceptibles de se produire dans l'avenir »* et surtout que *« la présentation des bacs ne doit occasionner ni gêne, ni insalubrité pour les usagers de la voie publique »*

Merci de faire preuve de civisme et de déposer votre conteneur devant chez vous afin de ne pas gêner les différents accès (garage, entrée de maison, etc…). En effet, légalement, chaque riverain est tenu à ce que son bien qui lui est octroyé ne cause, aucun dommage à des tiers. En cas de litige, la première démarche consiste à demander les raisons de la gêne occasionnée.
S'il s'agit d'un acte délibéré, récurrent et sans solution amiable, un rappel au règlement peut être fait (à vous procurer). Si l'intention persiste et qu'il n'y a pas de terrain d'entente possible, le recours au premier magistrat et au médiateur de justice s'imposera. Il est toujours navrant d'en arriver à des procédures judiciaires. Sachez que le dépôt abusif est réprimé par l'article R.644.2 du code pénal : *« Le fait d'embarrasser la voie publique en y déposant ou en y laissant sans nécessité des matériaux ou objets quelconques qui entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 4e classe ».*

Les élus

Ecole de Maron

LES ENFANTS DE L'ÉCOLE EN PROMENADE DANS LE VILLAGE ET DANS LE PASSÉ.

Nous sommes allés nous promener dans Maron. Devant l'église nous avons vu le monument aux morts avec les drapeaux de la France et les noms des soldats de Maron qui sont morts pendant la guerre contre l'Allemagne.

Derrière l'église, il y a un vieux lavoir qui a été refait. Avant les femmes lavaient le linge dans les lavoirs avec une brosse et du savon. En ce moment, il est en réparation, il est vide.

A coté de la boulangerie, il y a un autre lavoir. Nous avons vu une dame en train de laver son linge.

Nous sommes allés à la salle polyvalente. Maintenant c'est la salle de la cantine, la salle des fêtes et des mariages mais avant c'était la gare de Maron.

Ecole de Maron

GALETTE A LA MATERNELLE

Au mois de janvier, nous avons fabriqué des couronnes pour tirer les rois.

La classe des petits-moyens a fait des galettes.

Nous avons mangé les galettes tous ensemble.

Anna, Paul, Margaux et Lya ont eu la fève.

Anna a choisi son roi :

Maxence.

Paul a choisi sa reine :
Nina.

Ecole de Sexey-Aux-Forges

Sortie au centre de la préhistoire de Darney pour les CE2/CM1 et leurs correspondants

Le lundi 4 mai, nous sommes allés à Darney avec nos correspondants de Chavigny. Après 1h15 de bus nous avons enfilé nos blouses et vieux habits, prêts à plonger les mains dans la terre glaise, le plâtre et la poussière. Nous avons fait 4 ateliers : poterie, moulage d'empreintes d'animaux, création d'une parure et art pariétal.

Pour réaliser sa poterie, chaque enfant a préparé sa terre argileuse, l'a malaxée et mise en forme, tout comme les hommes du Néolithique.

Les élèves ont été sensibilisés à la faune préhistorique, ont appris à reconnaitre les empreintes d'animaux puis ont procédé au moulage en plâtre de certaines empreintes (nettoyage au pinceau, préparation du cadre et des mesures de plâtre, moulage, démoulage…)

Les enfants ont réalisé un élément de parure (pendeloque) en stéatite (roche) en respectant les étapes de fabrication (polissage, perçage...) au naturel

Sur des plaques calcaires, ils ont gravé le dessin d'un animal. Puis, ils l'ont coloré au bâton ou au doigt avec des ocres de différentes couleurs et du charbon de bois. Comme au temps des hommes préhistoriques.

Ce fut une journée riche qui a enchanté tous les élèves à tout point de vue : de belles rencontres avec nos correspondants « en vrai », de chouettes activités avec des animateurs sympathiques et le tout sous le soleil.

Ecole de Sexey-Aux-Forges

Partage musical chez les CE2/CM1

Suite à un travail sur les différentes familles d'instruments, quelques élèves ont apporté un ou plusieurs instruments de musique en classe afin de le faire découvrir « en vrai » à leurs camarades. Chacun s'y est essayé puis Hélène nous a offert un morceau de saxophone et la maitresse a même joué de la guitare.
MERCI les enfants !

Un didgeridoo et une gimbarde

Un saxophone, des tambourins et des castagnettes, un triangle, des guitares et des harmonicas de différentes tailles, des maracas.

Des flûtes, une cithare, une crécelle, un xylophone, un tambour de mendiant, des claves, des grelots et un piano électronique.

Puis, les élèves ont fabriqué des bâtons de pluies et des maracas.
Bientôt, un violoncelliste viendra nous faire une démonstration en classe.

Ecole de Sexey-Aux-Forges

Sortie scolaire au Parc de Sainte-Croix

Des classes de cycle 2 de l'école de Sexey-aux-Forges

Mardi, 5 mai 2015…Les élèves de Grande-Section – CP – CE1 – CE2 se sont retouvés pour une enrichissante journée au Parc de Sainte Croix, à Rhodes (57). La matinée a permis la découverte des animaux des forêts européennes, grâce à la visite guidée du sentier bleu. Les cerfs, les ours, les lynx , les renards -entre autres - ont beaucoup plu aux petits visiteurs.

Après un repas apprécié au restaurant (bien sûr : il y avait des frites !!!), un petit tour à la mini-ferme a précédé la visite du sentier vert : « Sur les traces du loup » où on a rencontré les 4 meutes du parc, écouté des histoires, appris leur mode de vie et leur alimentation, découvert les pièges.

Un rapide goûter, et déjà, il était l'heure de reprendre le bus pour retrouver nos villages…

BIBLIOTHEQUE

- *CONTES*
- *LECTURES*
- *ATELIERS*
- *EXPOSITIONS*

LES RENDEZ-VOUS DE LA BIBLIOTHEQUE DE MARON

médiathèque en réseau de la ccmm
permanences :Mardi16h30-18(horaire modifié)
Vendredi 17h30-19h
Samedi 10h30-12h

Coup de cœur café à partir de 9h30
samedi 13 JUIN
Rendez-vous incontournable pour partager vos lectures

INFO

La bibliothèque de Maron sera fermée du 17 juillet au 01 septembre 2015.

La durée des prêts sera ajustée en conséquence alors faites le plein de livres pour l'Eté et BONNE LECTURE.

NB : Retrouvez le programme complet de LA FILOCHE sur www.la-filoche.fr

Quelques INFORMATIONS de l'association Bélier Meulson

- La **kermesse** du Bélier Meulson aura lieu le **samedi 6 juin** de 11h à 16h, Place des Bosquets à Maron.

- Les **camps kid** (7/11ans sachant nager 25m) **et ado** (12/15 ans) se dérouleront du **6 au 15 juillet 2015** à la base de loisirs « isle de la serre » à Porcieu-Amblagnieu (Isère).
  Nombreuses activités au programme. Pour tout renseignement, s'adresser à Anne-lise REPELIN au 06.85.50.36.32.
  Retrait des dossiers le mercredi 20 mai de 18h30 à 19h30 à la salle polyvalente de Maron.

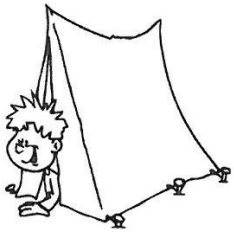

- Le **centre aéré** aura lieu du 6 au 24 juillet.
  Pour tout renseignement, s'adresser à Emilie ASSELINEAU au 06.80.94.46.28.

Quelques INFORMATIONS concernant les écoles

- Les **fêtes de fin d'année** se dérouleront cette année le **vendredi 19 juin** à partir de 18h00 pour l'école maternelle de Maron et le **vendredi 26 juin** de 18h00 à 20h00 pour l'école élémentaire de Sexey-aux-Forges.

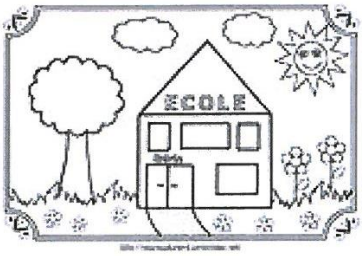

- Les **inscriptions** auront lieu pour **l'école élémentaire** de **Sexey** le lundi 1er juin après 16h30 et le mardi 2 juin toute la journée auprès de la directrice, ou sur rendez-vous si empêchement.
  Pour **l'école maternelle** de **Maron**, les inscriptions viennent d'avoir lieu fin mai. Les retardataires seront les bienvenus mais ils doivent se présenter rapidement à la mairie ou à l'école.

Comité des Fêtes

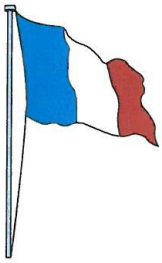

FÊTE NATIONALE

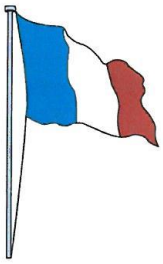

Le comité des Fêtes de Maron vous propose

LUNDI 13 JUILLET 2015

20H30	Animation musicale Buvette Repas (réservation sur place 12 €) Apéritif – crudités – frites - côtelettes ou saucisses – fromage – dessert Boissons non comprises
A partir de 21h00	Soirée dansante GRATUITE animée par l'orchestre "Jean-Claude DANIEL"
23H00	Feu d'artifice

Toutes ces festivités se dérouleront devant la Salle Polyvalente "Les Bosquets"

Comité des Fêtes

Pour la 25ème édition, les foulées meulsonnes se sont déroulées le lundi de Pâques !

Près de 200 coureurs ont effectué ce parcours exceptionnel et atypique des courses du Trophée Loisirs… une première partie en montée dans les bois sur les hauteurs de Maron pour redescendre dans le village.

Cette année, c'est encore 319 personnes, enfants et adultes, qui ont participé aux différentes courses tout au long de l'après-midi.

Voici les résultats et classement par catégorie des coureurs de Maron et un grand bravo à tous :

Filles :

- Débutant :
  - Margaux QUILLE – 14ème
- Poussines :
  - Romane QUILLE – 8ème
  - Julia CHRISTAENS – 9ème
- Benjamines :
  - Lou PINTORE – 11ème
- Vétérans 1 :
  - Florence AUDUREAU – 13ème
- Vétérans 2 :
  - Nadine RIBAULT – 1ère

Garçons :

- Débutant :
  - Hugo HENRIET – 5ème
  - Gauthier DESERT – 8ème
  - Tim SOMMER – 10ème
  - Paul RAFT – 14ème
- Sénior 2 :
  - Vincent BADREAU – 2ème
  - Alexandre LABRIET – 7ème
- Vétérans 2 :
  - Jérôme BOURGUIGNON – 7ème
  - Jean-Marc CHRISTAENS – 39ème

Nos félicitations à notre Directrice de l'école maternelle Sandrine WENGER – 8ème dans sa catégorie.

Nous espérons vous retrouver l'année prochaine… car vous êtes nombreux, parmi les habitants de Maron, à courir sur les sentiers et piste cyclable au bord de la Moselle !

Nous remercions le comité des Fêtes et l'ensemble des personnes, bénévoles, qui participent activement à la réussite de cette journée !

Florence AUDUREAU

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ET
L'ECOLE DE MUSIQUE MOSELLE ET MADON
PRESENTENT
L'ÉCOLE PART EN TOURNÉE !
8 dates • 8 concerts • 8 communes
14-21 juin
gratuit
Neuves-Maisons
Maron
Flavigny-sur-Moselle
Chaligny
Chevigny
Pulligny
Sexey-aux-Forges
Frolois
25 ANS
moselle et madon

20h30
ENSEMBLES CORDES ET VENTS
Lundi 15 juin
Eglise
Maron
La voix règnera en maître dans l'église de Maron et charmera un public qui ne manquera pas d'être surpris par l'originalité des ensembles vocaux et instrumentaux présentés pour cette occasion.

Le **Triathlon de Moselle et Madon** passera par **Maron le dimanche 31 mai**

Le club **Neuves-Maisons Triathlon 54** organise pour la 2ème année une série de triathlons au départ de la base de loisirs de Messein.
Les parties vélo des formats « S » et « M » passeront par Maron :

- Triathlon **S** le matin : depuis Sexey-aux-Forges vers Neuves-Maisons
- Triathlon **M** l'après-midi : depuis Villey-le-Sec vers Neuves-Maisons

Venez nombreux encourager les athlètes au départ
de la base de loisirs de Messein
ou lors de leur passage à Maron.

Toutes les informations sur cette manifestation sont disponibles ici :
http://www.nmt54.fr/triathlon-t2m-2015

Le club NMT54 recherche des bénévoles (signaleurs) pour la sécurisation du tracé vélo et du carrefour de Maron.

L'implication de bénévoles « locaux » connaissant parfaitement le terrain et la dangerosité des points importants serait un plus pour le bon déroulement de cette manifestation d'envergure.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Alexandre SIMON – 69 rue de Nancy à Maron ou être présentes au briefing bénévole le samedi 30 mai à la base de loisirs de Messein.

Alexandre SIMON

Familles rurales
Vivre mieux !

A.F.R Maron

Un petit mot pour le 1er Marché Artisanal de Maron

Pour cette première édition, 26 stands étaient ouverts, la journée s'est déroulée dans une très bonne ambiance. Nos exposants ont été ravis de l'accueil qu'ils ont reçu, le mauvais a été la cause du petit nombre de visiteurs.

Je tiens à remercier en particulier Mme FRISCH "côté laine" à CHALIGNY pour son aide dans la recherche d'adresses d'Artisans (plus de 350 mails et de nombreuses heures de travail) et également le Comité des fêtes pour son aide et la restauration, le personnel de la Mairie ainsi que nos élus.

Voici la liste des artisans présents et leurs activités :

Mr ABRAHAM Dominique	Ceintrey	Guimauves artisanales
MR LESPERLETTE Pierre	Chaligny	Fromages de chèvres
La Ferme des Gimeys	Sexey aux forges	Charcuterie
Mme DARTE Evelyne	Verdun	Atelier gâteaux
Mme SAHRAOUI Khira	Nancy	Echarpes / vêtements
Mr CAVENET Jean	Cléry le grand	Art du fer
Mr GROSSEREZ Thierry	Villers/ Nancy	Tricot Créatif
Mme MOROT Valérie	Rosières aux salines	Bijoux objets en tissage
Mr FRAPPART Eric	Dongermain	Safran
Mme VAUGENOT Emilie	Velaine en Haye	Huiles essentielles et vêt.enfants
Mme COLSON Mélanie	Menil la Tour	Bière artisanale
Mr SCHMITTER Eric	Maxey sur Vaise	Meubles et jouets en bois
Mme OUDIN Angélique	Dongermain	Confitures jus de fruits artis.
Mr BARBAS Jean luc	Azelot	Création bois
Mme FRISCH	Chaligny	Coton laine tricots
Mme LEJALLE Valérie	Wiseppe (55)	Couture bavoirs broderie
Mme LACREUSE Françoise	Cugney (54)	Broderie
Mme BATISSE Dominique	Laneuveville	Vêtements femmes
Mme MANGE Christine	Brouvelieures	Mercerie sacs boutons
Mr PIERREL Jean-Marc	Deuxbille (54)	Miel
Mme CARIO Nadia	Villers/Nancy	Sirops jus de fruits éxotiques
Mr TERLIN		Escargots
Mr MIGOT		Vin de Toul
MR DOREMUS	Vannes le Châtel	Verre
Association CITTA Sant Angelo	Neuves-Maisons	Produits Italiens

Et nos exposants locaux Catherine LUZI	Poterie/ imprimerie
Mme Evelyse HEQUET	Broderie

Un grand Merci à tous et à l'année prochaine avec L'A.F.R

Vide-grenier à MARON, Dimanche 13/09/2015 (8h-18h)

L'emplacement d'environ 5m, est à 10€ ; les Meulsons paient 3€ le premier emplacement.
Le coupon ci-dessous est à adresser à :

Bernard MAYER – 106 rue de Toul - 54230 MARON (06.70.68.83.29)

ou Karine EDEINGER – 84 rue de Nancy - 54230 MARON (03.83.26.88.69)

Joindre impérativement votre règlement (libellé à l'ordre de : Association Familles Rurales de MARON) et, pour les extérieurs uniquement, **une enveloppe timbrée** portant vos nom et adresse.
Votre inscription sera effective à réception du coupon-réponse, du paiement et de l'attestation sur l'honneur ; l'autorisation d'exposer vous sera alors envoyée en confirmation.

En cas d'absence ou de mauvais temps (!) aucune inscription ne sera remboursée.

Attestation sur l'honneur – à compléter pour tout particulier

Je soussigné(e), (nom, prénom).....
né(e) le .....à .....
domicilié(e) (adresse complète) .....
.....
déclare sur l'honneur ne pas avoir déjà participé à deux ventes au déballage dans l'année civile et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Fait à ..... Signature :
le.....

Nom Prénom	Profession	Téléphone Courriel
		....@..... ....

Adresse	

Carte d'identité **ou** Passeport **ou** Permis de conduire	Numéro	Délivré le	Lieu de délivrance

Pour les habitants de Maron : 1er emplacement 3€, puis 10€ par emplacement supplémentaire.	
1er emplacement à 3€ + ... à 10€	**Total = 3€ +..... € = ...€**
Pour les extérieurs : 10€ par emplacement de 5m	
..... emplacement(s) à 10€	**Total =..... €**

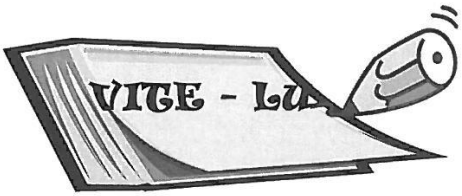

MAIRIE

Horaires d'été :Du 1er juillet au 31 août 2015, les lundis, mercredis et vendredis la mairie fermera ses portes à 18h.

Modification des horaires d'ouverture à partir du 1er septembre 2015 :
A partir de cette date, la mairie sera ouverte jusqu'à 18h les lundis.

Carte d'identité : Les dossiers de carte d'identité pourront se faire à la Poste de Maron les samedis matin de 9h30 à 11h45 du samedi 4 juillet au samedi 29 août 2015.
Attention aux délais pendant la période d'été (juillet et août) : la Préfecture nous informe qu'il faudra prévoir 3 à 5 semaines pour une carte d'identité.

Inscriptions aux affouages 2015

Les inscriptions aux affouages 2015 sont possibles jusqu'au 30 juin 2015
80 € la part (maximum 10 stères) - 40 € la 1/2 part (maximum 5 stères) (chèque à l'ordre du Trésor Public)

Horaires de bricolage et de jardinage

Jours ouvrables : 8h à 20h

Samedi : 9h - 12h et 15h - 19h

Dimanche et jours fériés : 10h à 12h

Merci de respecter la tranquillité de vos voisins.

Réglementation des feux de jardins

Les feux destinés à bruler les déchets de jardins sont interdits du 1er avril au 31 octobre.

Fête des Ecoles

Ecole Maternelle de Maron : Vendredi 19 juin 2015

Ecole Primaire de Sexey-aux-Forges : Vendredi 27 juin 2015

Fête patronale

La fête patronale se déroulera Place Charles de Gaulle le samedi 29 et le dimanche 30 août 2015.

Toutes informations sur Maron 24h/24h sur http://www.mairie-maron.fr/Accueil/Accueil
Vous pouvez retrouver les nouveautés du site : covoiturage, la météo pour les 3 prochains jours.
Toutes les Dépêches Meulsonnes, les comptes rendus du conseil municipal, les animations des associations et de la bibliothèque, les menus de la cantine…

Imprimé en Mairie de MARON ☎ 03.83.47.26.23
Responsable de publication : Jean-Marie BUTIN

Comité de rédaction : Florence AUDUREAU - Xavier CLEMENT - Jean-François DRUET
Florence KLES-QUIGNON - Rémi MANIETTE - Michel VINCK

Photos :Association Mets le Son - Ecole de Maron - Ecole de Musique Moselle et Madon - Ecole de Sexey-auc-Forges - Edith MUNIER "E.R" -